

Trois voies nous sont ouvertes : ou bien nous inclinons devant la force, ou bien recourons à la révolte armée, ou bien enfin nous réfugions dans le suprême réduit de la résistance passive.

Pour ce qui est de nous soumettre purement et simplement, comme le réclament nos implacables ennemis il n'y faut point songer : ce serait trahir nos enfants, trahir notre race. Ce n'est pas au moment où leur mère-patrie verse le plus pur de son sang pour sauvegarder son indépendance que les Canadiens-français feront litière de leur honneur par peur de quelques fanatiques ontariens. Rien ne peut dompter un peuple aussi longtemps qu'il ne s'abandonne pas lui-même.

Quant à recourir à la résistance armée et à nous jeter dans les bras des États-Unis, comme plusieurs le souhaitent, c'est un remède désespéré qui nous paraît pire que notre mal.

Entre deux maux il faut toujours choisir le moindre. Certes, on a le droit de repousser par la force une injuste agression; et l'agression dont nous sommes victimes est évidemment injuste; mais encore doit-on s'enquérir, avant de recourir à la violence, de ce que l'on gagnera en livrant bataille. Un voyageur à qui des brigands demandent la bourse ou la vie n'agira pas sagement s'il donne sa vie pour sauver sa bourse.

Or, n'oublions pas qu'une révolte armée ferait couler des flots de sang, et, même couronnée de succès, ne nous rendrait point la liberté scolaire pour laquelle nous luttons en Ontario. Il n'y a pas d'écoles séparées aux États-Unis; les taxes des catholiques sont aux écoles publiques; ils paient deux fois quand ils entretiennent des écoles paroissiales.

Notre véritable recours sera donc la résistance passive. Nous refuserons jusqu'à la fin de nous soumettre à l'article XVII; et, si l'on nous prend notre argent pour en faire profiter les catholiques irlandais, nous protesterons sans nous lasser contre une telle injustice; nous établirons à nos frais des écoles françaises où nous enverrons nos enfants.

Ah! certes! Ce n'est là qu'un pis aller et un moyen désespéré. Les Canadiens d'Ontario ne sont pas riches. Abandonnés à leurs seules ressources la lutte à outrance leur deviendrait impossible. Mais n'ont-ils pas le droit de compter sur l'aide de leurs frères de la province de Québec? Assurément leur cause est la nôtre, et en se battant pour la défendre, c'est pour nous, en définitive, qu'ils se battent.

Qu'ils prennent donc confiance; nous ne les trahirons pas. La Société Saint-Jean-Baptiste s'organise, les autres associations nationales s'organisent, les Commissions scolaires s'organisent, l'argent nécessaire pour poursuivre la lutte se trouvera.

Canadiens-français d'Ontario allez de l'avant! Votre cause est sacrée; lutez sans défaillance; nous vous soutiendrons jusqu'au bout.

FR. ALEXIS, O.M. Capucin.

**CROWN BRAND
CORN SYRUP**

Les enfants sont très friands de sucreries et les aiment beaucoup sur le pain, toast, etc., etc. L'expérience nous prouve de l'efficacité de notre fameux sirop de table. Il est très commode et nourrissant et de plus en s'en servant sur le pain il est plus économique que les confitures, le beurre et le sucre.

Ayez "CROWN BRAND" en jarres "PERFECT SEAL" de 3 lbs ou si vous le préférez en canistre de 2, 5, 10 ou 20 lbs.

Ecrivez à notre bureau de Montréal pour un nouveau livre de recettes "Desserts et bonbons". Nous l'envoyons gratis.

THE CANADA STARCH Co. Ltd 225

Les Cercles des Fermières

M. A. Desilets, B.S.A., agronome, chargé officiellement de la direction des Cercles de Fermières de cette province, vient de commencer la visite de ces groupes d'étude et de pratique féminine à la campagne. Dirigés par des personnes éclairées et dévouées, les Cercles de Fermières, ont accompli, chacun dans sa région une somme de travail méthodique et répandu le goût des petites exploitations domestiques agricoles, telles que la basse-cour bien tenue, la culture potagère selon les procédés modèles et l'industrie des abeilles jointe à la culture fruitière et ornementale. Plusieurs cercles, dont Plessisville, Roberval, Beauceville et Champlain, ont un jardin coopératif où les membres viennent travailler en groupes; et ces jardins font l'admiration de leurs concitoyens et des visiteurs étrangers.

Les Cercles de Chicoutimi et St-Agapit se livrent avec un éclatant succès à l'industrie avicole; ils ont introduit dans leur régions les races pures Plymouth-Rocks, Rhode Island, Wyandottes et fait adopter un peu partout le poulailler froid à façade de coton. Ces deux Cercles, et quelques autres s'adonnent aussi à l'entretien des abeilles et les résultats sont tels, à St-Agapit notamment, que des cultivateurs se créent des ruchers en nombre et se mettent à l'étude pratique de cette branche agricole si intéressante et rémunératrice.

Quelques groupes de Fermières, ceux de la Beauce, de Roberval et de Champlain développent en plus les industries domestiques de tissage, filage et crochetage. Et M. Desilets accompagné de Mme Desilets, ex-secrétaire du Cercle de Chicoutimi, et ancienne élève des Ursulines de Roberval, ont pu admirer la haute valeur de ces ouvrages, qu'on retrouvera, parmi les autres produits des Cercles à l'Exposition Provinciale de cette année.

Notre pouvoir

Quand la femme est bonne mère, bonne épouse et bonne ménagère, elle accomplit en même temps un "devoir moral" et une "action moralisante". Elle doit, en effet, être active, vigilante, douce, patiente et persévérante. Elle a besoin de dévouement, d'esprit de sacrifice, parfois d'héroïsme pour remplir tout son devoir.

Mais en le remplissant bien, que ne pourra-t-elle pas pour former les caractères, empêcher les mauvaises habitudes, écarter du foyer les causes d'irrégulation ou de ruine, l'amour du luxe et de la dépense inutile; pour la pratique du devoir, l'honnêteté, la sobriété, l'ordre et l'épargne?

Avec une femme de cette trempe, l'homme le moins rangé n'arrivera pas à désorganiser la maison, alors qu'avec une femme médiocre et trop nonchalante, l'homme rangé ne pourrait que difficilement se tirer d'affaire.

Dans le travail de l'éducation, la morale et la religion ne se surajoutent pas, elles s'incorporent au matériel, lui sont unies, comme l'âme au corps, pour en faire un but d'activité salutaire, un moyen de sanctification ou de bienfaisance pour la famille et pour la société.

Toutes les fois que dans la famille, il y a une bonne mère, le mari subit son influence bienfaisante, il est fortifié lui-même et mieux à la hauteur de sa tâche.

Les fils sont capables de remplir leur devoir social et d'en instruire les autres. Les filles sont dans le même cas: formées par une mère vraiment digne de ce nom, elles savent à leur tour former de bonnes familles, donner à la société des enfants bien élevés, lesquels feront de même à leur tour et transmettront à d'autres les qualités et les vertus qu'ils auront comme reçues en héritage.

YOLANDE